



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1486

Attribution d'une subvention de 6 000 euros à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'athlétisme pour l'organisation du 1er Meeting National Elite Indoor de Lyon le 21 janvier 2022 à la Halle Diagona de Lyon

Direction des Sports

**Rapporteur** : Mme NUBLAT-FAURE Julie

**SEANCE DU 27 JANVIER 2022**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 FEVRIER 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : M. GODINOT Sylvain

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIH, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1486 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 6 000 EUROS A LA LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES D'ATHLETISME POUR L'ORGANISATION DU 1ER MEETING NATIONAL ELITE INDOOR DE LYON LE 21 JANVIER 2022 A LA HALLE DIAGANA DE LYON (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'Athlétisme, dont le siège social est situé 31 avenue d'Italie à Bourgoin-Jallieu, a organisé le premier Meeting National d'Athlétisme Indoor de Lyon le 21 janvier 2022 à la Halle Stéphane Diagana à Lyon 9<sup>e</sup>.

Inscrit dans le Circuit Elite des Meetings de la Fédération Française d'Athlétisme, cet évènement a réuni les meilleurs athlètes nationaux et internationaux autour d'un programme composé d'épreuves de sprints, de sauts et de courses de demi-fonds.

Pour la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'Athlétisme, cette manifestation a pour objectifs :

- de proposer une compétition de haut niveau avec la présence de nombreux athlètes de très hauts niveaux ;
- de renforcer la place de l'athlétisme dans le paysage sportif lyonnais ;
- d'attirer un plus grand nombre de spectateurs spécialistes ou non de la discipline.

L'organisation de cette manifestation qui a mobilisé 1 500 personnes (1 000 spectateurs, 500 athlètes, jurés et organisateurs) a permis ainsi d'accueillir à Lyon une compétition d'athlétisme de rayonnement national et international.

Parallèlement à cet évènement, une opération découverte de l'athlétisme à destination des jeunes du quartier de La Duchère a été organisée une dizaine de jours avant l'évènement, des jeunes qui ont été invités avec leurs familles au Meeting.

Le budget prévisionnel de cet évènement s'élève à 64 000 euros.

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'Athlétisme a formulé une demande de subvention de à hauteur de 10 000 euros.

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation au plan sportif, je propose de lui allouer une aide financière municipale de 6 000 euros.

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

**DELIBERE**

- 1- Une subvention de 6 000 euros est allouée à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'Athlétisme pour l'organisation du 1<sup>er</sup> Meeting National Elite Indoor de Lyon le 21 janvier 2022.
- 2- La dépense en résultant, soit 6 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, programme SPANIMAT, opération SPMANI, opération mère SPMA6574, ligne de crédit 42013.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET